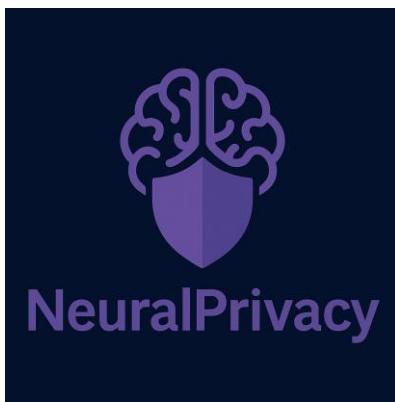


NeuralPrivacy.org — Brief FR intégral



Actif proposé

- **Nom de domaine :** NeuralPrivacy.org (.org, exact-match)
- **Nature :** actif numérique descriptif, conçu comme **bannière neutre** pour le concept de « **neural privacy** » : protection des données neuronales, respect de la vie mentale, droits fondamentaux liés aux activités cérébrales à l'ère de l'IA, de la neurotech et des interfaces cerveau–ordinateur (BCI).

Ne sont pas inclus :

- aucun service de santé, de diagnostic, de thérapie ou de psychologie,
- aucune plateforme BCI, aucun dispositif médical, aucune solution neurotech,
- aucune base de données, aucun traitement de signaux neuronaux ou de données de santé,
- aucun service de conseil juridique, scientifique, médical, en cybersécurité ou en conformité,
- aucune méthodologie certifiée, aucun label, aucune solution logicielle ou matérielle.

Contacts

- **Site :** <https://www.neuralprivacy.org>
 - **Email :** contact@neuralprivacy.org
 - **LinkedIn :** (page « NeuralPrivacy » à créer / transférer par l'acquéreur)
-

1. Objet du document

Ce document est destiné à un comité de décision (**Direction générale, Affaires publiques, Juridique, Conformité, Éthique, Data/IA, Recherche, ONG, Fondations, Universités, Think tanks**) afin de :

- **comprendre la nature réelle** de l'actif NeuralPrivacy.org,
- **évaluer son potentiel** comme bannière internationale pour la **protection des données neuronales et de la vie mentale**,
- **apprécier sa pertinence** comme support neutre pour une **charte, un cadre de référence, un observatoire, un index, une alliance ou un standard sectoriel**,
- **mesurer l'intérêt stratégique** de sécuriser un .org exact-match sur un concept appelé à devenir structurant entre 2025 et 2035,
- **disposer d'un processus d'acquisition sécurisé**, compatible avec les pratiques des organisations publiques, privées et philanthropiques.

Ce document n'est **pas** un avis scientifique, médical, réglementaire, juridique, ni un conseil en investissement.

2. Ce qu'est / n'est pas NeuralPrivacy.org

2.1 Définition

NeuralPrivacy.org est un nom de domaine **.org exact-match** décrivant le concept de :

Neural privacy

la protection des données neuronales et des activités mentales
(signaux cérébraux, réponses neuronales, patterns d'activité)
contre les intrusions, exploitations, surveillances ou usages non consentis,
dans un contexte d'IA, de neurotechnologies et d'interfaces cerveau–ordinateur.

Le domaine a vocation à servir de **bannière neutre** pour :

- initiatives publiques (programmes nationaux, coalitions régionales),
- **alliances multi-acteurs** (industrie, plateformes IA, BCI, ONG, laboratoires),
- observatoires et centres de ressources sur les **droits mentaux et la neural data privacy**,
- plateformes de **policy / gouvernance** (chartes, lignes directrices, principes de « mental privacy / cognitive liberty »),
- indices ou dashboards de **conformité et de respect de la vie mentale**.

2.2 Ce que NeuralPrivacy.org n'est pas

NeuralPrivacy.org n'est **pas** :

- un dispositif médical, une plateforme BCI ou un service de neurotechnologie,
- un prestataire de santé, de psychologie, de psychiatrie ou de thérapie,
- une base de données de signaux neuronaux, ni un référentiel de données de santé,
- un outil de diagnostic, un service clinique ou un service de télémédecine,
- un cabinet de conseil juridique, de cybersécurité, de conformité ou d'audit,
- un label, un organisme certificateur ou un régulateur.

Il s'agit d'un **actif sémantique et stratégique**, pouvant devenir la bannière d'un programme, d'une alliance, d'un observatoire ou d'un standard, mais **ce document ne décrit aucune activité opérationnelle existante**.

3. Contexte & jalons (2025–2035)

Plusieurs dynamiques convergent au cours de la décennie 2025–2035 :

- **Montée en puissance des neurotechnologies et interfaces cerveau-ordinateur (BCI) :**
dispositifs médicaux et non médicaux capables de capter, interpréter ou stimuler des signaux neuronaux, souvent couplés à des modèles d'IA.
- **Émergence des cadres sur les “neural data”, mental privacy, cognitive liberty :**
propositions législatives et réflexions internationales visant à protéger l'**intimité mentale** comme dimension de la vie privée.
- **Inquiétudes croissantes autour de la lecture / manipulation des états mentaux :**
risques de surveillance, de profilage, d'ingénierie comportementale ou de coercition basés sur des données cérébrales.
- **Mobilisation des autorités de protection des données, ONG et fondations** pour définir des principes robustes de protection des **données neuronales**, en complément des cadres type RGPD.
- **Besoin d'un langage clair et d'une bannière globale**
pour rassembler lois, principes éthiques, normes techniques, bonnes pratiques et initiatives de l'écosystème.

Dans ce paysage, un exact-match comme **NeuralPrivacy.org** offre un **point de ralliement neutre et durable**, lisible à l'international et compatible avec une gouvernance multi-acteurs.

4. Exemples de cas d'usage (illustratifs)

(Exemples purement illustratifs, ne constituant ni engagement ni promesse quant à un usage futur.)

1. Alliance ou “Neural Privacy Charter” internationale

- Cadre de principes sur la protection de la vie mentale et des données neuronales.
- Engagements volontaires d'acteurs industriels, plateformes IA, fournisseurs BCI.
- Mécanismes de redevabilité, reporting, bonnes pratiques techniques et organisationnelles.

2. Neural Privacy Observatory / Index

- Suivi des législations, régulations, lignes directrices et décisions jurisprudentielles.
- Analyse comparative des protections offertes aux individus (État par État / région par région).
- Éventuel **Neural Privacy Index / Scorecard** pour entreprises, pays ou secteurs.

3. Plateforme de ressources pour autorités, ONG, fondations

- Bibliothèque de rapports, positions d'ONG, travaux académiques, recommandations.
- Outil d'orientation pour les **data protection authorities**, comités d'éthique, bailleurs.

4. Think tank dédié à la vie privée neuronale

- Lieu neutre pour chercheurs, juristes, philosophes, ingénieurs, autorités publiques.
- Débats sur les limites acceptables de la neuro-surveillance, de l'inférence et de la stimulation.

5. Programme de fondation / philanthropie

- Bannière pour un programme sur “**Neural Privacy & Human Rights**”.
 - Financement de projets, campagnes de sensibilisation, plaidoyer auprès des législateurs.
-

5. Pourquoi un .org exact-match ?

Comme pour d'autres actifs à vocation normative (p. ex. **GeneticSovereignty.org**, **PlanetaryCommons.org**) :

- **L'extension .org** évoque naturellement :
 - organisations non gouvernementales,
 - alliances multi-acteurs,
 - programmes de standardisation ou d'autorégulation,
 - initiatives d'intérêt général.
 - **La combinaison “Neural” + “Privacy”** est :
 - **simple à mémoriser**,
 - **directement intelligible** par des décideurs non techniques,
 - alignée avec le langage émergent des textes de lois et travaux académiques sur la protection des **neural data**.
 - Un exact-match **NeuralPrivacy.org** offre donc :
 - un **signal de neutralité** (ni marque produit, ni entreprise commerciale),
 - un **ancrage durable** pour un futur cadre de référence,
 - un **actif défensif** pour toute organisation souhaitant structurer le débat mondial sur la **vie privée neuronale**.
-

6. Avantage stratégique spécifique

- **Bannière unique** sur un sujet à la fois hautement sensible et en pleine structuration.
- **Crédibilité institutionnelle** pour porter des chartes, frameworks, indices ou observatoires.

- **Neutralité** vis-à-vis des industriels individuels : le domaine n'est pas un nom de marque mais un **concept partagé**.
- **Lisibilité pour les décideurs** : deux mots, immédiatement compréhensibles par un board, un législateur, une autorité de protection des données.
- **Articulation naturelle avec d'autres actifs de gouvernance** détenus par le vendeur, par exemple :
 - **BCISAFETY.AI** — safety, risk & governance des interfaces cerveau-ordinateur,
 - **BCIACCESS.com / .ai / .io** — accès & consentement dans les écosystèmes BCI,
 - **GeneticSovereignty.com / .org** — souveraineté génétique & équité génomique,
 - **NeuralSolvency.com** — solvabilité et résilience systémique du “cortex numérique”.

Ces exemples sont fournis à titre illustratif. **Seul NeuralPrivacy.org est proposé à l'acquisition** dans ce document, les autres actifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de discussions séparées ou d'un bundle optionnel.

7. Cadre légal & responsabilités

- Le vendeur cède **exclusivement le nom de domaine NeuralPrivacy.org**.
- Aucune activité de traitement de données neuronales, de données de santé, de données personnelles ou de données sensibles n'est opérée par le vendeur via ce domaine.
- Aucun service médical, psychologique, clinique, ni aucun service de neurotechnologie n'est proposé.
- Aucun conseil juridique, de conformité, de cybersécurité, scientifique ou clinique n'est fourni.

Ce document ne constitue :

- ni une offre de service réglementé,
- ni une recommandation d'investissement,
- ni une garantie scientifique, médicale ou juridique,

- ni une affiliation avec une autorité publique, un régulateur, une entreprise ou une ONG existante.

L'entité acquéreuse demeure **seule responsable** :

- de la conformité de ses activités,
 - du respect des lois applicables (protection des données, bioéthique, droits humains),
 - du contenu, des positions et des usages qu'elle décidera d'associer à NeuralPrivacy.org.
-

8. Processus type d'acquisition

1. Prise de contact & NDA

- échange initial via **contact@neuralprivacy.org**,
- signature d'un accord de confidentialité si nécessaire.

2. Échanges stratégiques

- clarification de l'usage envisagé : charte, alliance, observatoire, index, think tank, programme de fondation, etc.,
- articulation éventuelle avec d'autres actifs de gouvernance (par exemple BCI / IA / souveraineté numérique).

3. Offre formelle

- proposition de valorisation,
- possibilité de discuter un **bundle limité** (\leq 2-3 domaines complémentaires) si pertinent pour le projet.

4. Sécurisation juridique & financière

- recours possible à un service d'**escrow** tiers pour sécuriser les fonds et le transfert,
- contrat de cession d'actif numérique,
- facturation conforme au cadre juridique du vendeur (par ex. facture UE).

5. Transfert technique

- transfert du domaine vers le registrar de l'acquéreur,
- bascule des DNS sous contrôle de l'acquéreur.

9. Mention de sécurité spécifique

NeuralPrivacy.org :

- ne collecte, ne stocke, ne traite **aucune donnée neuronale, aucune donnée de santé, aucune donnée personnelle**,
- n'opère **aucun service de santé, de diagnostic, de thérapie ou de neurotechnologie**,
- ne fournit **aucun conseil individuel** juridique, médical, psychologique ou financier.

Toute initiative future utilisant cette bannière devra, sous la responsabilité de l'acquéreur :

- respecter les normes de **bioéthique** et de **protection de la vie privée**,
- se conformer aux cadres de **protection des données** (dont le RGPD, le cas échéant),
- intégrer les principes de **droits humains**, de **protection de la vie mentale** et de **cognitive liberty**,
- se conformer au droit national, régional et international applicable.

10. Contacts

- **Site** : <https://www.neuralprivacy.org>
- **Email** : contact@neuralprivacy.org